



*Service régional et départemental  
de la communication interministérielle*

Rouen, le 01 mars 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime et le député maire de Canteleu, ont signé le vendredi 1er mars deux contrats « *Emploi d'avenir* » avec deux jeunes de la commune de Canteleu.

Le préfet rappelle l'engagement du gouvernement de financer des emplois en faveur des jeunes qui ne disposent pas de qualification et, de ceux qui, habitant des zones urbaines sensibles, ont des difficultés à trouver un emploi malgré leur qualification. Il s'agit de leur donner une première expérience professionnelle de 3 ans mais aussi de leur assurer une formation qualifiante, gage d'insertion professionnelle durable.

Dans la région Haute-Normandie, le public cible pour les *emplois d'avenir* correspond aux 17 000 demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans inscrits à Pôle emploi de niveau V et infra dont 9 000 sont également inscrits en Mission Locale en demande d'insertion (4 800 habitent en ZUS).

Le préfet se félicite de l'initiative de M. BOUILLON, à la fois député qui a voté la loi et maire qui la met en œuvre. Il souhaite, qu'enrichies de cet exemple, d'autres collectivités s'engagent à leur tour auprès des jeunes et de leur avenir.

### **SRDCI**

tél. 02 32 76 50 26 – fax 02 32 76 54 55  
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
site Internet: [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)